

APPEL A CANDIDATURES

Chef(fe) du service Patrimoines Naturels et Culturels (PNC)

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement Public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « *contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leurs modes de vie traditionnels, et participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre de projets de développement durable définis par la charte du parc national* ».

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d'interaction avec un milieu naturel emblématique.

Intitulé du poste	Chef du service « Patrimoines Naturels et Culturels »	Référence	Pag_FP_2024_009
Services	Service Patrimoine Naturel et Culturel	RIFSEEP	IAE – groupe 2 ITPE – groupe 22
Délégation Territoriale	Siège	Catégorie	catégorie A
Résidence administrative	REMIRE-MONTJOLY	Poste ouvert à	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire Fonction publique d'Etat <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel de niveau équivalent <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
Salaire contractuel	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement	Statut du poste	Vacant Date de vacances :01/06/2024
Salaire fonctionnaire	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	Type de contrat	CDD
Avantages		Temps plein	Oui
Domaine fonctionnel	Environnement	Télétravail possible	Oui
Domaine RMFP	Responsable d'entité dédiée à la gestion environnementale	Durée du contrat	3 ans
Prise de poste	01/06/2024	Permis B	Exigé
Management	Oui	Niveau d'expérience	Confirmé
Date de publication	09/04/2024	Fin de publication	09/05/2024
Livret d'accueil URL	https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5		

Description du poste

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités dans le cadre des orientations et mesures retenues dans la Charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret. Ses actions entrent également en cohérence avec la stratégie scientifique du PAG 2018-2028 validée par son Conseil scientifique. Le volet acquisition de connaissances sur la biodiversité, les dynamiques des sociétés locales et le fonctionnement des socio-écosystèmes, représente un ensemble de missions conséquentes à dérouler sur chacune des délégations territoriales. Elles sont complétées par des actions de capitalisation et partage de la donnée acquise sur la biodiversité ainsi que par des actions de médiation scientifique. A ceci s'ajoute des actions de valorisation et de transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire, notamment en favorisant les initiatives de sensibilisation et de transmission entre générations.

Par ailleurs, le PAG souhaite renforcer son investissement dans les démarches participatives et le suivi des pratiques liées aux ressources naturelles et s'investir de façon plus forte dans la définition, avec les habitants, de mesures de gestion adaptées.

Enfin, plus spécifiquement les activités de police entrent (entre autres) dans le cadre de la forte implication de l'Etablissement au sein du dispositif Harpie lié à la lutte contre l'orpaillage illégal, et dans le cadre du plan de contrôle régional de la police de l'environnement piloté par la MISEN. Elles entrent, de plus, en cohérence avec le protocole d'accord établi entre l'Etablissement et le Parquet de Guyane, révisé le 23 juin 2015, relatif au traitement judiciaire des infractions commises sur le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane en matière d'environnement.

La fiche de poste pourra évoluer notamment en ce qui concerne la lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI).

Activités principales

Sous l'autorité du Directeur, le/la chef(fe) du service « patrimoines naturels et culturels », a en charge au sein de l'établissement public la responsabilité des programmes, études, actions et interventions concernant la conservation et la valorisation des patrimoines naturels et culturels du Parc amazonien de Guyane.

Il/elle assure le management (dont gestion RH : agendas, congés, entretiens annuels d'évaluation) et l'encadrement de l'équipe placée sous son autorité et la gestion courante du service (4 à 5 agents). Il/elle organise le travail de chargés de missions thématiques et des chargés de projets, en coordination avec les délégations territoriales, pour la réalisation des actions dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte.

Il/elle assure l'animation fonctionnelle d'une équipe de personnels spécialisés, présents dans les 4 délégations/unité territoriales.

En cohérence avec la Charte et la stratégie scientifique du parc amazonien, il/elle organise les activités de l'établissement en matière d'inventaires, de connaissance, de suivi, de sauvegarde et de valorisation des patrimoines naturels et culturels du Parc amazonien. Il/elle prépare et engage les programmes, études, actions et interventions tant sur le plan financier que sur le plan technique. Il/elle accompagne et suit les programmes qui se déroulent sur le territoire du parc. Il/elle prépare et suit le budget annuel et les budgets des opérations pluriannuelles avec les chargés de missions dédiés. Il/elle assure la synthèse des résultats en fin d'année (COP...).

Avec l'appui de la responsable scientifique, il/elle anime le conseil scientifique du Parc amazonien et prépare ses travaux en concertation avec le Président de cette instance, et en assure le secrétariat.

Avec l'appui du responsable de la surveillance du territoire-police de l'environnement, Il/elle organise la contribution du Parc amazonien aux actions de Police de l'environnement (hors volet stratégique de la lutte contre l'orpaillage illégal, rattaché à la direction).

Il/elle contribue à la recherche de partenariats et de financements externes dans le but de démultiplier l'effet levier généré par les contributions du parc.

Il/elle participe aux différentes instances externes liées aux problématiques suivies par le service.

Il.elle contribue pleinement à la conception et la conduite d'actions de coopération relevant de ses compétences, avec le Brésil, le Suriname et le Guyana.

Il.elle participe aux chantiers transversaux de l'établissement public, et notamment la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la charte (en faisant partie de l'équipe projet) et de ses conventions d'application (notamment au moyen de l'outil EVA), la rédaction d'avis, l'amélioration continue, les synergies inter-services et inter-délégations, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'écoresponsabilité.

Il.elle est membre du Comité de Direction de l'Etablissement.

Savoir-faire

Connaissance confirmée des patrimoines naturels guyanais (ou comparables) et des enjeux de conservation
Connaissance confirmée dans le domaine des patrimoines culturels (connaissance, sauvegarde et valorisation) de Guyane (ou comparables) et de la recherche en Sciences Humaines et Sociales
Connaissance appréciée des dispositifs et acteurs de l'environnement et de la recherche en écologie tropicale en Guyane
Bonne connaissance du territoire du parc, de ses problématiques et de ses enjeux
Expérience confirmée dans le domaine du montage et du pilotage de projets (méthodologie et suivis financiers)
Expérience en gestion d'équipes administratives et techniques, méthodes de travail transversales
Expérience confirmée dans le dialogue territorial (concertation, gouvernance de projets)
Connaissances de droit de l'environnement souhaitées

Savoir être

Disponibilité, réactivité et maîtrise des délais
Savoir rendre compte, identifier les besoins d'arbitrage stratégique et les préparer
Qualités rédactionnelles et de synthèse
Capacité à travailler en interservices, à identifier les enjeux de transversalité
Savoir communiquer en public, animer des réunions
Savoir-être, capacité à travailler dans un contexte interculturel

Contexte matériel

Disponibilité, notamment pour les déplacements réguliers sur le terrain (route, piste, voies aériennes et fluviales ; possibles nuits en hamac).
Une dotation matérielle (hamac, moustiquaire, vêtements etc) ainsi qu'un ordinateur portable et un téléphone sont fournis à l'arrivée de l'agent.

Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit une évaluation et un entretien avec un jury.

Le poste est ouvert aux personnes handicapées

Comment candidater ?

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Pascal VARDON

Directeur du Parc amazonien de Guyane

1 rue de la Canne à sucre

A envoyer par courriel à :

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines

flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

97354 REMIIRE MONTJOLY			
Renseignements	Pascal VARDON - Directeur	Mail	pascal.vardon@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter	Yann SALIOU – Directeur adjoint	Mail	yann.saliou@guyane-parcnational.fr
Dernière validation par	Pascal VARDON	Date	08/04/2024